

N-SERV

CONDITIONS PARTICULIERES DE LOCATION ET D'HEBERGEMENT D'UN SERVEUR DEDIE

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions particulières, complétant les conditions générales de services de N-SERV, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles N-SERV s'engage à louer et à héberger sur sa plate-forme, le serveur Internet dédié du Client. Le Client reconnaît expressément que N-SERV ne participe aucunement au sens des présentes à la conception, au développement, à la réalisation et à la mise en place du site Internet du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration. Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

ARTICLE 2 : MOYENS

La plate-forme serveur de N-SERV où sera installé le serveur dédié au Client est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet. Pendant toute la durée de l'hébergement et/ou de la location du serveur dédié au Client, N-SERV met à la disposition du Client l'accès à une mailing liste réservée et/ou forum, grâce auxquels le Client pourra bénéficier de conseils techniques.

ARTICLE 3 : SUPPORT TECHNIQUE

N-SERV met à la disposition du Client une assistance technique dans les conditions prévues aux conditions générales de service.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS

N-SERV informera par courrier électronique de la mise à disposition du serveur dédié au Client. La mise en ligne effective du serveur dédié détermine la date initiale à laquelle la facturation prendra effet. La mise à disposition du serveur intervient dans un délai maximal de 7 jours à compter du paiement effectif du bon de commande par le Client. Passé ce délai et à défaut de mise à disposition du serveur par N-SERV, le Client est en droit de demander l'annulation de la transaction et le remboursement des sommes déjà versées.

Le serveur loué au Client reste la propriété de N-SERV. Tout serveur loué ou hébergé par N-SERV bénéficie d'une adresse IP fixe. Le serveur sera hébergé sur la plate-forme serveur de N-SERV. N-SERV met à la disposition du Client différentes catégories de serveurs dont les configurations hardware et software de base sont décrites en ligne sur le site <http://www.N-SERV.com/fr/dedie/> . Les différents tarifs appliqués (<http://www.N-SERV.com/fr/dedie/>) sont décrits en ligne sur le site Internet de N-SERV

Le Client est administrateur du serveur loué à N-SERV. Il a la possibilité d'installer par lui-même des applications software sur le serveur. Ces installations se font sous son entière responsabilité, et N-SERV ne pourra être tenue pour responsable d'un défaut de fonctionnement du serveur consécutif à ces installations.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE N-SERV

N-SERV s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. N-SERV s'engage à :

5.1. Maintenir en état de fonctionnement le matériel.

En cas de défaillance du matériel loué au Client, N-SERV s'engage à remplacer la pièce défectueuse dans les meilleurs délais possibles sauf défaillance qui ne serait pas de son fait, ou toute autre intervention qui nécessiterait une interruption du service excédant les délais habituels de remplacement. Dans ce dernier cas, N-SERV en informe immédiatement le Client.

5.2. Assurer l'accès au serveur via Internet 24 h/24 tous les jours de l'année. N-SERV se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement.

5.3. Intervenir rapidement en cas d'incident non consécutif à une mauvaise utilisation du serveur par le Client sur demande d'intervention du Client.

5.4. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils conformément aux règles et usage de sa profession.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE DE N-SERV

N-SERV se réserve le droit d'interrompre la connexion à Internet du Serveur loué au Client, si ce serveur constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plate-forme d'hébergement de N-SERV, que ce soit suite à un piratage dudit serveur, ou à la suite de la détection d'une faille dans la sécurité du système, ou à une nécessité de mise à jour du serveur.

N-SERV informera auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions. N-SERV s'engage à rétablir la connexion dès que les interventions de correction auront été effectuées par le Client. N-SERV ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur les sites hébergés sur le serveur du Client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit. N-SERV ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

7.1 Dans le cadre d'un hébergement, le Client demeure le responsable entier et exclusif du serveur confié à N-SERV. En conséquence, il revient au Client de prendre les dispositions nécessaires quant à l'assurance de son serveur, le Client pouvant choisir d'être son propre assureur ou de contracter les assurances appropriées. Dans ces conditions, le Client ne pourra prétendre au remboursement, au remplacement ou à quelque indemnisation que ce soit par N-SERV des dégâts ou des pannes que pourrait subir son serveur. En cas de défaillance du serveur confié à N-SERV par le Client, N-SERV ne saurait être tenu pour responsable de

l'interruption du service. Le Client ne peut accéder à son serveur directement. La restitution du serveur appartenant au Client sera effectuée après prise de rendez-vous auprès de N-SERV, 1 Avenue de l'Europe, 31400 TOULOUSE.

7.2 Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des services et des sites Internet hébergés sur son serveur dédié, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. Le Client s'engage notamment à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, N-SERV ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit. N-SERV ne peut que mettre en garde le Client sur les conséquences juridiques qui pourraient découler d'activités illicites sur le serveur, et dégager toute responsabilité solidaire sur l'utilisation des données mises à la disposition des internautes par le Client. Il en est de même si le Client utilise de manière avérée la technique du spamming sur le réseau Internet, lequel comportement entraînant sans préavis l'interruption du service et la résiliation des présentes. Le Client s'interdit également toute activité d'intrusion ou de tentative d'intrusion à partir du serveur (à titre non exhaustif : scan de ports, sniffing, spoofing).

Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par N-SERV des sommes déjà versées.

7.3 Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du serveur consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

7.4 Afin de maintenir le niveau de sécurité du serveur du Client et de l'ensemble des serveurs présents sur sa plate-forme d'hébergement, N-SERV s'engage à annoncer au Client, par courrier électronique via la mailing liste, la disponibilité des mises à jour des applications maintenues par N-SERV, pour lesquelles un défaut de sécurité a été relevé. Si la mise à jour de ces applications n'est pas effectuée suite aux demandes de N-SERV, N-SERV se réserve le droit d'interrompre la connexion du serveur au réseau Internet. De même, dans le cas où N-SERV détecterait que la machine du client est piratée, un courrier électronique sera envoyé au Client, indiquant qu'une procédure de réinstallation s'impose pour maintenir l'intégrité du serveur et de l'ensemble de la plate-forme d'hébergement. Le Client peut alors commander une telle procédure à N-SERV, après avoir sauvegardé l'ensemble de ses données. N-SERV se réserve le droit d'interrompre la connexion du serveur au réseau Internet, en attendant la réinstallation à neuf de la machine. N-SERV n'est pas tenu à opérer le transfert des données du système piraté au nouveau système, cette manipulation devant être faite par le client lui-même. N-SERV s'engage et limite uniquement son intervention à l'installation du nouveau système.

7.5 L'utilisation du SPAM est totalement interdite.

7.6 Pour des raisons de sécurité, l'ensemble des services IRC (à titre non-exhaustif : bots, proxy, bouncer, etc.) doivent faire l'objet d'une inscription préalable. N-SERV se réservant le droit de refuser certaines inscriptions.

7.7 Il appartient au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données.

7.8 Dans le cadre de serveurs infogéré, la sauvegarde de ses données est à la charge de N-SERV.

7.9 Il appartient au Client de s'acquitter de toute licence ou droit d'utilisation contracté auprès d'N-SERV ou d'un tiers. A défaut, N-SERV se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service.

7.10 N-SERV se réserve la possibilité d'exercer des contrôles sur la conformité de l'utilisation par le Client du Service à ces dispositions. N-SERV se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service, dans les conditions prévues à l'article 7 des conditions générales de service de N-SERV, en cas de non-respect par le Client des conditions particulières et générales de N-SERV et, de manière générale, de l'ensemble des lois et règlements en vigueur, ainsi que des droits des tiers.

ARTICLE 8 : DUREE DU CONTRAT ET RESILIATION

8.1 Le contrat est conclu pour la durée choisie au moment de la commande, et commence à courir à compter de la date de mise en ligne effective du serveur dédié au Client.

8.2 Le service est renouvelable à son terme par le Client, pour la durée choisie, selon les tarifs, contrats et conditions de N-SERV en vigueur à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions et délais ci-après.

8.3 Sauf renouvellement du contrat intervenant au plus tard le 5e jour de l'expiration du contrat, l'ensemble des données sera alors effacées par N-SERV.

N-SERV s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. N-SERV se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement. N-SERV informera alors auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable, en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions. Il appartient alors au Client d'être vigilant sur sa sauvegarde suivante. En cas de défaillance d'un serveur de sauvegarde et/ou si des données du serveur étaient corrompues ou inaccessibles, N-SERV effectuera, dans les meilleurs délais, une nouvelle sauvegarde des données du client (cas du backup hebdomadaire ou incrémental) ou demandera au client de procéder à une nouvelle sauvegarde (cas du backup FTP). • Sauvegarde des données Dans le cadre du Backup Hebdomadaire ou Incrémental, N-SERV dégage toute responsabilité quant à la bonne exécution de la sauvegarde. N-SERV prévient à chaque sauvegarde le Client à l'adresse email de l'administrateur ou celle indiquée lors de la configuration du service backup, en lui fournissant systématiquement

les logs de la sauvegarde. Il appartient au Client de vérifier la sauvegarde réalisée et de rechercher si tel était le cas les causes de la défaillance et d'en avertir le support technique d'N-SERV pour effectuer une nouvelle sauvegarde des répertoires. En cas de dysfonctionnement avéré, N-SERV pourra arrêter le service après en avoir informé le client.

- Confidentialité des données du Client Les données disponibles dans les répertoires à sauvegarder restent confidentielles. Elles sont protégées par un mot de passe et uniquement accessibles par l'IP du serveur ayant souscrit au service backup. N-SERV s'engage à ne pas les divulguer. Toutefois, sur réquisition judiciaire, N-SERV sera contraint de fournir aux autorités légales les informations désirées. De même, en cas de suspicion d'intrusion dans un traitement de données présent sur les installations d'N-SERV, N-SERV se réserve le droit d'accéder aux informations du Client et éventuellement de stopper immédiatement son compte.
- Responsabilités N-SERV ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur les répertoires sauvegardés du Client.

OBLIGATIONS ET REponsABILITES DU CLIENT Il appartient au Client de s'assurer que la sauvegarde de ses répertoires a abouti. En cas de problème, le Client prendra toutes les dispositions nécessaires pour relancer la sauvegarde des répertoires. En cas de réinstallation du serveur dédié (réinstallation du système ou changement de disque dur), la reconfiguration du Backup Hebdomadaire ou Incrémental sera à l'initiative du Client (il pourra lancer cette manipulation via son interface de gestion). Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des fichiers et données disponibles dans ses répertoires. Il est responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses.

DUREE DU SERVICE ET RESILIATION

Le service est conclu pour une durée choisie par le Client lors de la création de son Bon de Commande ou jusqu'à expiration du serveur dédié. Le service commence à courir à compter de la date de mise à disposition. Le service est renouvelable à son terme par le Client, pour la durée choisie, selon les tarifs, contrats et conditions de N-SERV en vigueur à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions et délais ci-après.

- Effacement des données d'un Backup Hebdomadaire ou Incrémental Sauf renouvellement intervenant au plus tard le 30ème jour de l'expiration du service (ou du serveur dédié si celui-ci expire avant le service), l'ensemble des données sera lors effacé par N-SERV.
- Effacement des données du Backup FTP L'effacement des données du service de Backup FTP interviendra en même temps que l'effacement des données du serveur dédié (Article 9.3 des Conditions particulières de location et d'hébergement d'un serveur dédié).